

MÉMOIRE

**PROJET ÉNERGIE
CACOUNA**

**PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PAR LA
CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

JUIN 2006

Table des matières

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1
DESCRIPTION DE L'ORGANISME ET MISSION	1
LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION	1
PORTRAIT DE LA RÉGION	2
LES IMPACTS DU PROJET AUPRÈS DES ENTREPRISES	3
L'ACCEPTATION DU MILIEU	3
LE SITE	5
L'ACCÈS AU GAZ DANS LA RÉGION	5
L'IMPACT ÉCONOMIQUE.....	7
CONCLUSION	9
BIBLIOGRAPHIE.....	10
ANNEXES	11

Mémoire rédigé par Pierre Levesque, directeur général de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, en collaboration avec Michel Boivin, Myriam Létourneau, André Plourde, Jean-François Beaulieu et le Centre local de développement de la MRC de Rivière-du-Loup.

Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

DESCRIPTION DE L'ORGANISME ET MISSION

La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup est un organisme sans but non-lucratif (OSBL) qui existe depuis 116 ans. Notre mission première est de répondre aux besoins des gens d'affaires de la MRC de Rivière-du-Loup en favorisant le réseautage, en offrant divers services d'aide aux entreprises et en défendant au besoin les intérêts des entreprises de la région.

À la fois groupe de pression efficace et véritable outil de promotion des intérêts de ses membres, la Chambre pilote les dossiers d'importance qui ont un lien direct avec le développement économique et se veut la porte-parole de leurs revendications.

Notre organisme favorise également les rencontres de tout genre entre les membres, dans le but de tisser des liens d'affaires et d'encourager des échanges fructueux.

Notre organisme organise également des sessions de formation et/ou d'information axées sur les besoins de nos membres. Les formations visent à donner des outils supplémentaires à nos membres, et ce, pour la majorité des secteurs de l'économie de la région de Rivière-du-Loup.

L'organisation se compose d'un conseil d'administration bénévole de vingt représentants d'entreprises et de plusieurs comités ayant chacun une mission précise. La Chambre peut compter sur une permanence de 2 employés à temps plein et de 4 employés saisonniers.

LES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION

La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup promeut le développement économique régional et a en ce sens, au cours de son histoire, été au coeur de nombreuses luttes.

Plus précisément, la Chambre de commerce défend les intérêts de ses membres dans différents dossiers que ce soit par la représentation à divers conseils d'administration par le biais de ses comités ou par la participation active de ses administrateurs et membres dans plusieurs dossiers qui touchent la communauté d'affaires. À ce niveau, la Chambre est présente aux Corporations

du port de Gros-Cacouna, de l'Aéroport de Rivière-du-Loup et du Motel Industriel.

Pour ce qui est de la défense des intérêts de ses membres, la Chambre intervient dans les dossiers d'actualité tels que le Port méthanier, les éoliennes, les infrastructures routières, les finances publiques (municipales, provinciales, fédérales), de même que tous les autres dossiers concernant les entrepreneurs locaux (hausse des prix du pétrole, blocage des sentiers de motoneige, etc.). De plus, en tant qu'organisme affilié à la Fédération des Chambres de commerce du Québec, l'organisme représente la communauté sur les comités de l'énergie, des corridors économiques et des régions ressources en plus de siéger au sein du Conseil d'administration.

Les services offerts sont vastes, variés et s'adaptent aux besoins des membres, tels que la Chaîne de sécurité qui informe les membres des dossiers de fraudes et crimes en cours sur le territoire et le service d'information touristique de la halte routière de Notre-Dame-du-Portage.

En ce qui concerne les activités de réseautage, la Chambre est au cœur d'organisations majeures : le Gala des Prestiges (reconnaissance d'entreprises), la Semaine des gens d'affaires, les débats politiques, l'organisation d'activités spéciales (accueil d'invités spéciaux, conférence d'intérêts, etc.), l'accueil des nouvelles entreprises, des 5 à 7, etc.

L'un des mandats très importants de la Chambre est d'informer ses membres des enjeux qui les concernent. L'Hebdo-réseau et le Réseau sont respectivement envoyés de façon hebdomadaire et mensuelle à tous les membres par courrier électronique et par télécopieur. Un site Internet est également disponible au www.ccmrcrdl.com. Finalement, la Chambre entretient d'étroites relations avec la presse écrite et les réseaux de télévision.

PORTRAIT DE LA RÉGION

Au Bas St-Laurent, la MRC de Rivière-du-Loup regroupe 13 municipalités dont la Ville centre du même nom qui est le deuxième centre de services d'importance de la région. Comptant plus de 33 200 habitants (Institut de la statistique, 2003), le nombre de ménages a augmenté depuis 1986 de 10 235 à 13 045 mais la population a diminué puisque chaque ménage compte moins de personnes qu'avant. La MRC a vécu une décroissance de sa population de 0,9%, ce qui suit le courant de toute la région du BSL. Le solde migratoire est positif, mais malgré tout, les statistiques nous démontrent quand même une décroissance démographique entre 2001 et 2026 de 2,2%.(Institut de la statistique, 2003)

En ce qui concerne la scolarité de nos résidents, la MRC affiche un taux de diplômés de type professionnel plus élevé que la région et la province. Les études collégiales et universitaires demeurent sous la moyenne provinciale. Le nombre de personnes à faible scolarité est légèrement plus élevé que la moyenne provinciale.

Le revenu moyen par habitant pour la MRC en 2003 était de 25 183\$ comparé à celle de la province qui est de 28 595\$, ce qui résulte un écart de 3400\$ en dessous de la moyenne provinciale.

L'économie de notre MRC est diversifiée. Des industries manufacturières plus la présence de chefs de file dans différents secteurs assurent un marché du travail actif et riche en opportunités d'emplois.

Dans notre économie, les emplois se retrouvent à 9,3% dans le secteur primaire (production), 13 % (transformation) dans le secteur secondaire, et 70 % (services) dans le tertiaire. La MRC de Rivière-du-Loup, dont la Ville centre est la capitale québécoise des PPME et la quatrième ville en importance au Canada, compte proportionnellement plus d'emplois que sa population elle-même.

LES IMPACTS DU PROJET AUPRÈS DES ENTREPRISES

Le terminal méthanier est une continuité de ce qui a été commencé il y a plus de 40 ans. Avant le début de sa construction en 1964, le port de mer de Gros-Cacouna avait été réclamé par la région pendant une cinquantaine d'années. Sa construction fut temporairement arrêtée en 1968 pour finalement reprendre en 1977. Pendant toutes ces années, la population a continuellement soutenu l'idée d'un port de mer en eaux profondes à Gros-Cacouna. En 1981, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a donné son aval à la construction d'un terminal méthanier sur le site de Gros-Cacouna. Il est d'ailleurs le seul emplacement portuaire au Québec actuellement en opération qui a déjà reçu l'approbation pour la construction d'un terminal méthanier et qui est en étude au Québec. D'ailleurs, en annexe de ce mémoire, plusieurs articles de presse datant de 1981 et 1982 supportent l'idée que la population réclame la venue du port méthanier à Gros-Cacouna. (Voir Revue de presse en annexe)

L'ACCEPTATION DU MILIEU

La Chambre de commerce de Rivière-du-Loup a milité en faveur du projet de port méthanier en 1981. Depuis 2002, elle est devenue la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup et milite toujours en faveur de l'implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna. Le terminal est également

toujours réclamé par les entreprises de la région. La Chambre de commerce suit de près le dossier actuel de port méthanier. Dès le lancement du projet et pendant l'ensemble des rencontres d'information du promoteur Énergie Cacouna, la Chambre était présente.

Pour les entrepreneurs de la région, l'intérêt d'obtenir un port méthanier à Gros-Cacouna est indéniable. Le 3 mai 2005, lors d'un point de presse, la Chambre a invité plusieurs personnalités d'affaires, représentant une masse importante d'emplois pour la région, à présenter quels seraient les impacts positifs de l'implantation du port méthanier sur leurs activités. Tous les invités ont fait le même constat : l'arrivée d'une nouvelle source d'énergie renforcerait l'économie de notre région et serait bénéfique à plusieurs entreprises. Ils ont également démontré l'utilité du gaz naturel pour favoriser le développement industriel et résidentiel par diverses observations sur l'utilisation de cette énergie. Les principaux participants étaient : M. Conrad Gosselin de Hénault et Gosselin, M. Étienne Charron, alors conseiller chez BMO Nestbit Burns, M. Jean-Léon Marquis d'Hydro Fraser et M. Bernard Bélanger de Premier Tech.

En septembre 2005, un sondage téléphonique effectué par la Chambre de commerce auprès de cent (100) entreprises oeuvrant sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup a révélé que les gens d'affaires sont en faveur de l'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna à quatre-vingt-deux pour cent (82%). Le sondage a été effectué plus exactement entre le 8 et le 14 septembre 2005 auprès de cinquante (50) entreprises membres et cinquante (50) entreprises non-membres de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup.

Le choix des 100 entreprises (sur un potentiel de 1200) pour la réalisation du sondage maison a été effectué aléatoirement sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Seulement quatre pour cent (4%) des entreprises répondantes se sont déclarées contre le projet alors que quatorze pour cent (14%) se sont dites indécises.

Les principales raisons évoquées par les personnes en faveur de l'implantation du port méthanier sont : le développement économique, la création d'emplois, la visibilité pour la région et l'aide à l'implantation de nouvelles entreprises.

Les quatre pour cent (4%) qui se sont prononcés contre le projet ont allégué avoir peur des risques de pollution et pour leur sécurité.

Le manque d'informations et le refus de se prononcer sont les principaux facteurs qu'ont évoqués les quatorze pour cent (14%) d'indécis.

La proportion de votes en faveur du port méthanier chez les entreprises membres et chez les entreprises non-membres de la Chambre était pratiquement identique (aucune tendance particulière).

LE SITE

Le site de Gros-Cacouna est une zone industrielle portuaire par excellence pour plusieurs raisons : il donne accès à l'autoroute 20 par une voie d'accès directe sans avoir à traverser de zone résidentielle; il est bordé par une zone industrielle prête à recevoir des industries et il peut recevoir un terminal méthanier sans grande transformation du paysage actuel.

La Chambre de commerce est d'avis que l'investissement assurera une viabilité à long terme du port de Gros-Cacouna. Le port est une infrastructure de transport de marchandise importante, mais qui a, pour diverses raisons, été malheureusement sous-utilisée jusqu'à ce jour. L'implantation d'un terminal méthanier, en plus de justifier la présence d'un port en eaux profondes dans la région, permettra d'assurer la pérennité des infrastructures actuellement en place.

L'exploitation du port méthanier à Gros-Cacouna, permettra de pouvoir maximiser l'utilisation du parc industriel de Cacouna, qui est l'un des plus grands au Québec avec une superficie totale de 1,9 millions de m² (MRC de Rivière-du-Loup, 2006).

L'ACCÈS AU GAZ DANS LA RÉGION

Bien que le présent projet à l'étude du BAPE n'inclut pas de gazoduc, il devra selon toute vraisemblance y en avoir un si on veut acheminer le produit vers les grands centres. La venue d'un port méthanier laisse présager que du gaz naturel sera disponible pour la région. Si l'importance de la demande le justifie, il pourra alors y être distribué. La venue de cette nouvelle source énergétique pourra diversifier l'offre d'énergie en région. Le mazout étant en constante variation et en constante hausse de prix, les entreprises sont assujetties à la variation des coûts d'énergie. Désormais elles pourront disposer d'une autre énergie avec le gaz naturel.

D'ailleurs, la proximité du parc industriel de Cacouna au port de Gros-Cacouna enlève tout doute quant au potentiel de distribution locale. Les entreprises qui voudront utiliser le gaz naturel auront l'opportunité de venir s'installer dans le parc industriel, à deux pas du terminal méthanier.

Les entrepreneurs locaux entendent profiter de cette ressource pour accélérer le développement de leur entreprise. La Chambre de commerce croit que la

demande en gaz naturel sera suffisante pour justifier sa distribution dans plusieurs secteurs de la Ville de Rivière-du-Loup.

D'ailleurs, la présence de cette nouvelle énergie donnera un avantage considérable à la région de Rivière-du-Loup, mais aussi à toutes les régions qui seront traversées par un éventuel gazoduc.

Pour vraiment étudier l'ampleur de la demande du gaz naturel, une étude demandée par le CLD en collaboration avec la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup a été fait par la firme NORAM Experts-Conseils Inc. de Montmagny afin de vérifier quel serait la consommation de gaz naturel au niveau commercial et industriel si on pourrait remplacer leurs sources d'énergie, plus spécifiquement le mazout et le propane par le gaz naturel. Nous avons pris comme hypothèse que le futur tracé pourrait longer l'autoroute 20 en direction de Québec et que le secteur du Parc Industriel de Rivière-du-Loup pourrait utiliser une quantité de gaz justifiant une déserte.

88 entreprises dans 4 MRC, ont été étudiées soit celles de Rivière-du-Loup (36 entreprises), Kamouraska (13 entreprises), l'Islet (11 entreprises) et Montmagny (28 entreprises).

Parmi les résultats de cette étude, plusieurs faits ont suscité notre attention. Par exemple, plus de 50% des entreprises questionnées utilisent le mazout comme source d'énergie. Si elles optent pour le remplacement par le gaz naturel, près de 10 000 tonnes de CO₂ serait économisé.

La MRC de Rivière-du-Loup à elle seule, réduirait ses émissions de gaz à effet de serre de 6400 tonnes, Kamouraska (460 tonnes), l'Islet (255 tonnes) et Montmagny (2 200 tonnes). Au total, la consommation de gaz naturel pourrait atteindre les 30 millions de mètre cube annuellement dans les 4 MRC. Le potentiel de consommation en remplacement du mazout serait de près de 12 millions de mètre cube dont 8 millions pour la MRC de Rivière-du-Loup Kamouraska (592 000 m³), l'Islet (320 000 m³) et Montmagny (2 800 000 m³). Il est important de préciser que seulement une partie des entreprises de ces 4 MRC ont été visités dans cette étude et ce, afin d'évaluer le potentiel de consommation de gaz naturel. A titre d'exemple la MRC de Rivière-du-Loup compte environ 1 200 places d'affaires.

Les faits recueillis nous porte à croire que de nombreuses entreprises des 4 MRC seraient avantagées par la venue de cette nouvelle source énergétique et

qu'un potentiel de consommation serait assez important pour justifier des désertes.

L'IMPACT ÉCONOMIQUE

Ce projet majeur viendra donner un second souffle à une région ressource qui en a bien besoin, elle qui subit l'exode de ses jeunes, ressent les contrecoups de la crise du bois d'œuvre et, comme partout ailleurs au Québec, doit s'adapter aux changements occasionnés par la mondialisation des marchés.

Les projections de retombées annuelles sont de 23 millions de dollars en dépenses au Québec dont 18 millions au Bas St-Laurent. 287 millions de dollars de retombées sont prévues pendant la phase de construction du terminal, dont 134 millions pour le BSL. Pour les trois années durant lesquelles durera le chantier de construction du terminal, il y aura création de 4 435 emplois directs, indirects et induits, dont 2 700 au Bas St-Laurent seulement. Par la suite, une cinquantaine d'emplois directs et bien rémunérés seront créés en plus de 140 emplois indirects.

Pour l'économie locale, les commerces et services, l'hôtellerie, la construction et le domaine industriel, ces retombées sont majeures et favoriseront enfin le développement de notre région, ce qui pourrait enrayer le déclin démographique actuellement en cours, déclin malheureusement trop commun aux régions du Québec.

La présence de gaz naturel permettra de diversifier l'offre d'énergie disponible aux entreprises, notamment dans les domaines industriels et hôteliers qui utilisent ce genre d'énergie. La diversité des offres énergétiques permettra aux entreprises d'être plus compétitives. La présence de cette nouvelle ressource énergétique permettra également d'améliorer l'offre, afin d'inciter la venue de nouvelles entreprises dans le parc industriel de Cacouna.

D'ailleurs, cette source d'énergie présente un potentiel intéressant pour certaines entreprises de la région. L'exemple de la tourbe est des plus concluantes : la région de Rivière-du-Loup est reconnue pour sa production de tourbe (mousse de sphaigne). La production de produits horticoles à base de tourbe à partir de gaz naturel permet d'assurer une meilleure qualité du produit fini. C'est que la perlite et la vermiculite que l'on retrouve dans les mélanges de terre à base de tourbe sont chauffées à des degrés très élevés avant d'être transformées et ensachées. Ce chauffage est produit à partir de pétrole. Le chauffage au gaz naturel améliore la qualité du produit, donc de la compétitivité de l'entreprise.

Plusieurs entreprises venant du Québec ou d'ailleurs dans le monde dépendent du gaz naturel pour soit leur alimentation en énergie, souvent moins dispendieuse que le pétrole, soit pour leur production. (Ressources Naturelles

Canada, 2005) Plusieurs entreprises pourraient venir s'installer dans la région de Rivière-du-Loup.

Le gaz naturel n'est pas seulement utile pour le chauffage des résidences et des commerces, de nombreuses recherches ont permis de trouver de nouvelles utilisations au gaz naturel.

Par exemple, depuis quelques temps, plusieurs scientifiques tentent d'utiliser le gaz naturel comme carburant pour les véhicules afin de remplacer l'essence qui est de plus en plus rare. Un exemple frappant est le projet de Westport qui est de produire des moteurs pour des camions de classe 8 en utilisant du gaz naturel comme carburant. (Ressources Naturelles Canada, 2005)

Le GNL est extrêmement froid. Ce froid peut être utilisé pour la congélation ou le maintien de produits congelés. Par exemple, l'industrie agroalimentaire est un important utilisateur de froid pour l'entreposage et la congélation des produits. Un entrepôt pourrait utiliser ce froid. (Irving Oil Inc., 2005)

L'industrie métallurgique est un autre secteur de l'économie qui découvre que l'utilisation du gaz naturel peut être très utile à leur production. Par exemple, Montupet, une fonderie située à Rivière-Beaudette au Québec, utilise le gaz naturel pour alimenter un générateur qui récupère le sable employé à la fonderie. (Ressources Naturelles, 2005). Les impacts de cette récupération sont énormes, car sans celle-ci, les coûts d'exploitation sont environ de 109\$ canadien par tonne de sable traité. Avec le système de régénération, les coûts d'exploitation chute de façon drastique à 12,1\$ canadien par tonne de sable traité. (Ressources Naturelles Canada, 2005).

Les possibilités que crée la venue d'une nouvelle source énergétique sont nombreuses et très importantes pour la région.

Présentement, l'accès au gaz naturel n'est pas envisageable pour les entreprises de la région, l'importance de la demande ne pouvant justifier la construction d'un gazoduc entre les grands centres d'approvisionnement et le Bas St-Laurent. Par contre, la présence du gaz par le port méthanier à proximité rendrait possible sa distribution régionale. Si l'implantation d'un port méthanier ne se concrétise pas à Cacouna, il est illusoire de croire en la venue du gaz naturel dans la région à court ou même à moyen terme – en fait, cette venue pourrait fort probablement ne jamais se réaliser.

CONCLUSION

En terminant, nous souhaitons référer à la conclusion du BAPE de 1981 qui favorisait l'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna. Dans les conclusions relatives aux questions d'ordres sociales et économiques, à l'époque le BAPE disait (pages 65 et 66):

« À la lumière des conclusions qui lui ont été adressées, la commission considère souhaitable au plan économique et social la réalisation du projet du terminal méthanier, tant pour l'agglomération Rivière-du-Loup-Cacouna-Saint-Patrice, que pour la région Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata. La commission estime qu'il est raisonnable de construire le terminal méthanier à proximité de Rivière-du-Loup, compte tenu que cette agglomération offre déjà des services bien structurés de santé, de loisirs et de sécurité, ce qui évite de faire porter tous les coûts reliés à une telle implantation, par des municipalités de la taille de Cacouna, village et paroisse. La commission estime que le projet de terminal de Cacouna présenterait des avantages certains pour l'ensemble du Québec en ce qu'il assurerait une certaine diversification de l'approvisionnement énergétique, qu'il faciliterait une distribution plus rapide du gaz naturel dans l'Est du Québec et qu'il assurerait le Québec d'un accès direct aux réserves de gaz naturel de l'Arctique »¹.

Sans revenir sur l'ensemble du rapport d'enquête et d'audience publique, la Chambre de commerce est d'avis que ces conclusions sont encore valables aujourd'hui et bien d'actualité en 2006.

La venue du gaz naturel assurera une plus grande diversité énergétique et une stabilité du Québec au plan énergétique. Le GNL produit 66% moins de gaz à effet de serre que l'huile de chauffage. Sa venue sur le marché nord-américain réduira donc considérablement la production de gaz à effet de serre tout en aidant économiquement une région qui en a grandement besoin.

Tous apports sont primordiaux pour la survie et le développement de toute la région. Les entreprises de la région pourront profiter des retombées directes et indirectes de ce projet majeur. Combien d'argent a déjà été investi par les gouvernements pour des projets qui n'ont pas créé le dixième de ce qui sera créé par la venue du terminal méthanier? Le Port de Gros-Cacouna, a coûté plusieurs millions de dollars à construire et à maintenir en opération. La région possède une opportunité de donner un nouveau souffle aux installations déjà en place avec un minimum d'impacts négatifs et un maximum de retombées.

¹ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Rapport d'enquête et d'audience publique
Projet de terminal méthanier, pages 65-66.

Bibliographie

Gouvernement du Québec, Institut de la Statistique, *Profil des régions et des MRC*, Québec, 2006, Visitée le 26 mai 2006 :

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm

Gouvernement du Québec, Institut de la Statistique, *Profil des régions et des MRC : Bas St-Laurent – 01 MRC de Rivière-du-Loup*, Québec, 2006, Visitée le 26 mai 2006 :

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_01/region_01_00.htm

Irving Oil, Canaport LNG Project, *Benefits for St-John*, St-John, 2005, Visité le 26 mai 2006: <http://www.irvingoil.com/canaportlng/pdfs/Benefits.pdf>

Ministère des Ressources Naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Régénération du sable de fonderie à l'aide de gaz naturel*, Ottawa, 2005, Visité le 26 mai 2006 :

<http://oee.nrcan.gc.ca/publications/infosource/pub/ici/caddet/francais/r331.cfm?attr=20>

Ministère des Ressources Naturelles Canada, Énergie utilisé à des fins commerciales, *Détails sur le projet de Westport*, Ottawa, 2005, Visité le 26 mai 2006 :

<http://oee.nrcan.gc.ca/transports/carburants/gaz-naturel/gaz-naturel-recherche.cfm?attr=16>

MRC de Rivière-du-Loup, Pouvoir et Décider, *Des parcs industriels bien structurés*, Rivière-du-Loup, 2005, Visité le 26 mai 2006 :

<http://www.mrc-rdl.qc.ca/fr/decider/recevoir/parcs.html>

Westport Innovations Inc., News Release, *Westport Deploys Next-Generation Natural Gas Trucks along Ontario "Clean Air Corridor"* Vancouver, 2005, Visité le 26 mai 2006:

http://www.westport.com/news/newsdetail.php?id=272&return_to=index.php

Annexes